

dant Gordon, afin de découvrir comment il a procédé dans son enquête. J'ai discuté la question d'une façon générale avec mes collègues, mais nous n'avons pas arrêté de plan définitif et aucun nom n'a été mentionné. Je comprends qu'il faut apporter le plus grand soin possible dans le choix du commandant et que nous ne pouvons choisir qu'un homme de première classe, un homme qui donnerait satisfaction pleine et entière au public en général. La question sera bientôt l'objet d'une étude sérieuse de la part de mes collègues dès que nous pourrions trouver un moment pour l'étudier. Elle est très importante et je suis en train de me renseigner de temps à autre en lisant le rapport du commandant Gordon afin de pouvoir la considérer d'une façon intelligente. Nous n'avons pas encore étudié la question de savoir où nous prendrions le navire ; nous n'avons pas non plus recherché quelle espèce de navire serait la meilleure, mais nous recueillons des renseignements à ce sujet.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Je ne vois pas que l'honorable ministre puisse faire un travail efficace avec \$35,000.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Je n'espère pas faire plus que les préparatifs préliminaires. Je n'espère pas que \$35,000 puissent couvrir les dépenses de l'expédition. Pour tout dire à l'honorable député (sir Charles-Hibbert Tupper) mes collègues ont fixé la somme à \$35,000, parce que c'est le montant recommandé par l'ancien gouvernement dans les prévisions budgétaires qui lui ont été soumises. Cela n'a pas été adopté au Conseil, mais l'estimation envoyée par le département était pour ce montant. Selon toutes les probabilités si l'expédition part le printemps prochain il faudra demander un nouveau crédit à la Chambre à la prochaine session.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Cela semble être une somme comparativement nominale, et en conséquence, cela veut dire l'ajournement de tout arrangement définitif.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Pas nécessairement.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : Je suis presque certain que si cette estimation eût été soumise au Conseil en vue de la mettre devant la Chambre, dans l'occasion préalable mentionnée par l'honorable ministre, elle aurait été considérablement augmentée, car je suis certain que l'honorable ministre ne peut disposer d'un seul des navires qui relèvent de son ministère.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Ils ne conviennent pas à ce genre d'expédition.

Sir CHARLES-HIBBERT TUPPER : C'est cela. En pratique, tout ce que ce crédit semble signifier, c'est une opinion favorable au projet d'étude, de la part du gouvernement. Je ne crois pas que rien puisse être fait entre cette session et la prochaine.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Je puis parler en toute franchise à mon honorable ami. Il a été suggéré—et il n'y a eu à ce sujet rien de plus qu'une simple expression d'opinion—qu'il est tout à fait probable que le gou-

vernement impérial pourrait nous venir en aide en ce qui concerne le navire et des mesures seront prises pour découvrir jusqu'à quel point cette supposition est fondée. Pour le moment, je ne saurais en dire plus long.

M. CASEY : J'espère que cette enquête sera entreprise dans un esprit différent de celui qui a caractérisé la dernière enquête à ce sujet. Il n'y a aucun doute qu'en la dernière occasion, il y avait parti pris de constater que le détroit d'Hudson n'était pas navigable, et, de fait, je suis porté à croire que des instructions avaient été données à cet effet à ceux qui dirigeaient l'expédition. Je désire tout simplement exprimer un avis pour le moment vu que nous aurons tout le temps nécessaire pour discuter la question avant qu'il y ait quelque chose de fait. J'ai plus d'une fois insisté en cette chambre sur le fait que le seul moyen de faire une enquête approfondie sur la navigabilité du détroit d'Hudson—et c'est précisément le point à élucider—c'est d'avoir un navire parfaitement solide, capable de résister à la pression des glaces, et de le faire passer et repasser dans ce détroit aussi longtemps qu'il le pourra pendant la saison. Lorsqu'il serait pris dans les glaces, on pourrait l'y laisser jusqu'à ce qu'il se dégage. Après deux ou trois saisons consacrées à ce genre d'exploration, qui est le seul pratique en la matière, nous pourrions avoir quelque idée du temps durant lequel le détroit est navigable chaque année. Il ne faut pas supposer que les mois les plus froids sont les moins avantageux pour entrer dans ce détroit et pour en sortir. Après la dernière expédition nous avons eu des explorations qui ont traversé une ou deux fois sur les rives du détroit d'Hudson,—et je connais personnellement quelques-uns de ces messieurs—mais les données qu'ils ont pu recueillir sont d'une nature très vague. Ils n'ont pu constater si le chenal était ou non libre de glace durant l'hiver. J'espère que ce que l'on fera dorénavant sera fait avec soin, et il en coûtera moins à la longue de faire une étude approfondie.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Très bien !

M. CASEY : Il serait très regrettable d'entreprendre cette expédition d'une manière qui pourrait avoir pour résultat de créer, pour plusieurs années à venir, l'impression que ce détroit n'est pas navigable, lorsqu'en faisant une enquête approfondie, on pourrait peut-être constater qu'il est navigable. Ce serait le plus grand avantage possible pour tout le pays en général, et particulièrement pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, si l'on constatait que la navigation du détroit d'Hudson est praticable pendant un nombre de mois de l'année suffisant pour permettre au commerce de prendre cette route.

• Pour défrayer les dépenses de l'assemblée de la *British Medical Association*, à Montréal..... \$5,000

M. FOSTER : Nous devrions avoir quelques explications à ce sujet.

Le MINISTRE DES FINANCES (M. Fielding) : La *British Medical Association*, un corps très distingué, représentant la profession médicale de l'univers de langue anglaise doit se réunir à Montréal, et ce crédit est pour aider à nos amis de Montréal à faire